

**La technologie de l'information et des communications
dans les communautés autochtones au Canada :
accroître le capital social autochtone**

Résumé d'article

Auteurs

**Javier Mignone, Heather Henley, Jason Brown,
John O'Neil et Wendy Ross**

**Projet financé par le Conseil de recherches en sciences humaines
Initiative de recherche – Traverser les frontières
Deuxième thème de recherche : Accroître le capital social autochtone**

**Université du Manitoba
Winnipeg
Juin 2008**

L'étude réalisée a permis d'aboutir à la rédaction d'un article sur la technologie de l'information et des communications (TIC) dans l'optique du capital social autochtone. Les avancées dans le domaine de la TIC ont de plus en plus de conséquences profondes de par le monde. Ces dernières années, on a constaté au Canada une forte hausse des possibilités offertes par la TIC, notamment sur le plan des capacités en ligne. Diverses communautés autochtones ont pris part à ce mouvement. Dans de nombreux cas, la croissance de la TIC semble avoir eu une forte incidence sur les réalités socioéconomiques. Néanmoins, il reste encore beaucoup de choses à découvrir sur la façon dont la TIC agit, en bien et en mal, sur la vie sociale. Par ailleurs, ce qu'il est convenu d'appeler le fossé numérique est encore bien loin de se rétrécir. La notion de capital social est à présent l'un des outils intéressants utilisés pour évaluer les effets de la TIC dans les communautés. Qui plus est, cette notion peut aider à comprendre les conditions préalables et les investissements qui favorisent la réussite de l'application de la TIC dans les communautés autochtones.

L'étude essaie de répondre à quatre questions principales : pourquoi la notion de capital social peut-elle s'avérer utile dans l'évaluation des effets de la TIC? Comment la TIC peut-elle avoir une incidence sur le capital social des communautés? Comment les investissements en capital social peuvent-ils influencer sur l'application de la TIC? Le type de développement de la TIC a-t-il une importance en matière de capital social?

Les auteurs se sont inspirés des travaux antérieurs et ont procédé à une analyse approfondie des publications et de la littérature grise sur le capital social et l'application de la TIC au Canada, en particulier chez les communautés autochtones. Parallèlement à l'étude de la documentation existante, ils ont interviewé par téléphone 15 personnes-ressources des communautés et institutions des Premières nations, des Métis et des Inuits au Canada pour recueillir des renseignements sur des cas précis liés au développement de la TIC dans les communautés autochtones. Les auteurs ont ensuite rédigé une première ébauche d'article et l'ont soumise aux commentaires de 20 personnes issues d'organismes autochtones, d'organismes gouvernementaux et de départements universitaires qui ont une expérience dans le domaine. Cinq tables rondes ont eu lieu dans différentes régions du pays pour recueillir de plus amples renseignements, discuter des expériences sur le terrain et recevoir les réactions à la première version de l'article. Ces tables rondes se sont déroulées à Sioux Lookout en Ontario (K-net), à Cranbrook en Colombie-Britannique (Ktunaxa), à Iqaluit au Nunavut (Qiniq), à Edmonton en Alberta (établissements métis) et à Winnipeg au Manitoba (organismes autochtones urbains). Les séances de table ronde avaient pour but d'étudier la composition et l'orientation des réseaux de la TIC dans les communautés autochtones au Canada. Au début de l'année 2008, un colloque national d'une journée s'est tenu à Winnipeg au Manitoba : 23 principaux intervenants, experts et praticiens issus d'organismes autochtones ainsi que d'autres entités significatives y ont participé pour discuter de l'article et déterminer les questions prioritaires.

L'article commence d'abord par récapituler les termes et les concepts, puis analyse brièvement la situation de la TIC au Canada. Il examine ensuite la théorie du capital social dans le cas des peuples autochtones au Canada et présente les grands axes qui orientent l'étude du capital social dans l'optique de la TIC. Il se poursuit par une série d'études de cas sur l'application de la TIC dans les communautés des Premières nations, des Inuits et des Métis, dont l'une est liée aux milieux urbains autochtones en particulier. Les études de cas portaient sur K-Net (Ontario), des établissements métis (Alberta), le réseau Qiniq (Nunavut), la nation Ktunaxa (Colombie-

Britannique) et des projets urbains autochtones (Winnipeg). L'article, qui utilise les études de cas et les tables rondes comme information de base, passe en revue les éventuelles occasions qu'offre la TIC aux communautés autochtones dans différents domaines. Il analyse également l'effet potentiel de la TIC sur le capital social en s'appuyant sur les grands axes de la recherche. Dans le cadre de l'étude, l'idée centrale de capital social est la suivante : le capital social caractérise une communauté en fonction de l'importance des ressources qu'elle investit socialement, des valeurs de confiance, des normes de réciprocité, de l'action collective et de la participation qu'elle insuffle ainsi que des réseaux ouverts, souples et diversifiés qu'elle possède. On évalue le capital social d'une communauté d'après les éléments suivants : **l'établissement de liens affectifs** (dans les relations de groupe), **l'établissement de liens relationnels** (entre les relations de groupe) et **l'établissement de liens entre les niveaux de pouvoir** (relations avec les institutions officielles).

Dans son analyse des effets possibles de la TIC, l'article prouve leur vraisemblance, non l'existence des effets en tant que telle. La nature de l'étude et les données disponibles ne permettaient pas d'y parvenir. Tout en gardant le capital social comme ligne directrice, l'article analyse les conditions favorables et défavorables qui semblent jouer sur la réussite des applications de la TIC dans les communautés autochtones. La partie concernée de l'article se termine par un réexamen de la TIC et du capital social, lequel tend à indiquer que la *nature* et les *rouages* de la connectabilité semblent avoir de l'importance au regard du capital social. Le document se conclut par une présentation des questions prioritaires en matière de politique et de recherche. Par ailleurs, une série d'annexes à l'article apportent de plus amples renseignements. Dans la foulée du rapport lui-même, l'équipe de recherche a développé un site Internet qui est censé jouer le rôle de forum pour poursuivre l'étude de ces questions et en prolonger le débat, et qui vise à centraliser les ressources liées à la TIC et au capital social pour les communautés autochtones, les organismes autochtones, le gouvernement et les chercheurs. L'adresse Internet du site en question est la suivante : **www.communityICT.ca**.

Les études de cas laissent entrevoir les nombreuses occasions qu'offre la TIC aux communautés autochtones dans les domaines de l'éducation, du développement économique, de la santé, de la continuité culturelle, de la gouvernance, des services, de la socialisation et des loisirs.

La recherche a permis d'évaluer la vraisemblance des effets de la TIC sur les communautés sous l'angle du capital social et a tenté de comprendre les éventuels mécanismes par lesquels la TIC influe sur les relations dans les communautés, entre les communautés et entre les institutions officielles et les communautés. Dans la mesure où le capital social implique un certain investissement, l'étude examine plus particulièrement en quoi la TIC peut être utilisée pour renforcer les ressources, les réseaux et les valeurs (l'*ethos*) des communautés.

Les études de cas ont semblé indiquer qu'un accroissement du capital social qui établit des liens affectifs, des liens relationnels et des liens entre les niveaux de pouvoir a favorisé la création de réseaux autochtones de connectabilité. Comme la plupart de ces études de cas l'ont démontré, le combat pour élaborer les réseaux et les maintenir s'est avéré (et s'avère encore) pénible. À ce jour, ces réseaux ont connu un succès remarquable de par l'intérêt qu'ils suscitent, leur utilisation, leur composition et bien d'autres éléments encore. Les dirigeants des communautés, en tant qu'aspect du capital social qui établit des liens affectifs, ont joué un rôle essentiel dans le développement de ces réseaux. Le fait d'apprendre et de partager avec d'autres projets

(établissement de liens relationnels) s'est aussi révélé très utile. L'accès aux programmes gouvernementaux et les relations avec les entreprises ont également joué un rôle très important. Toutefois, ces différents aspects du capital social qui établit des liens entre les niveaux de pouvoir étaient (et sont encore) plutôt instables et constituent l'une des barrières possibles à la viabilité.

Les effets de la TIC sur les communautés autochtones sont également ressortis des études de cas et d'autres initiatives ayant fait l'objet d'un examen. Par exemple, les investissements en TIC dans des communautés reculées ont fortement contribué à augmenter les occasions d'établir des liens relationnels et des liens entre les niveaux de pouvoir dans des domaines comme le commerce, l'éducation et la santé. Les occasions d'accroître le capital social dans les communautés (établir des liens affectifs) et entre les communautés (établir des liens relationnels) se sont notamment illustrées dans des groupes électroniques, dans l'utilisation de pages Web personnelles et dans l'usage d'outils efficaces pour l'autonomie gouvernementale.

L'un des enseignements les plus intéressants tirés de l'étude des projets en TIC est le suivant : même si la *nature* de la connectabilité a son importance, ce sont ses *rouages* qui peuvent vraiment avoir des effets concrets sur le plan du capital social des communautés. Autrement dit, « l'appropriation des moyens de production » (dans notre cas, l'appropriation des réseaux) est de toute évidence liée à l'accroissement du capital social des communautés à trois égards : l'établissement de liens affectifs, l'établissement de liens relationnels et l'établissement de liens entre les niveaux de pouvoir.

Même si l'article ne discute pas en détail de « tous » les types de TIC, la plupart des objets d'étude s'appliquent aux évolutions actuelles et futures. Ce qui semble vraiment digne d'attention, c'est que la façon dont les réseaux communautaires en TIC sont élaborés et mis en place peut favoriser une synergie entre le capital social (en tant que conditions préalables au succès de ces réseaux) et le succès lui-même (qui renforce le capital social des communautés). D'où la nécessité de prendre en considération les rapports de force entre les communautés autochtones et les organismes, les gouvernements, ainsi que les entreprises publiques et privées. Les lois qui favorisent les grandes entreprises privées ou publiques en TIC au détriment d'entités sans but lucratif ou à but communautaire, les sources de financement axées sur des projets précis qui laissent les réseaux communautaires à la merci des caprices bureaucratiques, les investissements publics dans l'infrastructure de connectabilité qui font surtout défaut dans les zones reculées et rurales sont autant d'exemples de rapports de force. En fait, ils représentent les aspects spécifiques d'une notion plus large, celle de l'autonomie gouvernementale des Autochtones. Les différents aspects de la TIC et du capital social autochtone qui ne considèrent pas ces rapports de force comme fondamentaux pour l'analyse passent à côté de l'essentiel, à savoir qu'un capital social solide n'est pas seulement une question de relations sociales, mais essentiellement une question d'action et d'autonomie gouvernementale.

Passons à présent aux questions prioritaires en matière de politique et de recherche que l'étude et le colloque ont mises en évidence.

Il faut considérer les besoins en infrastructure dans le domaine de la TIC comme un droit. De même que l'infrastructure de base pour l'approvisionnement en eau potable et les services d'assainissement est une question d'équité et que les services comme la poste et les soins de santé sont pour l'essentiel garantis dans le vaste territoire du Canada, une solide infrastructure en

TIC est une nécessité pour le développement économique et social actuel des communautés. À l'évidence, le manque de véritable TIC dans les communautés autochtones limite fortement les possibilités d'offrir des chances égales à tous au regard du développement communautaire et des occasions économiques.

Une autre question prioritaire concerne *les entreprises d'économie sociale et les économies sociales*. L'appropriation et la mise en place des réseaux par les communautés sont au cœur de l'application fructueuse et des effets positifs de la TIC dans les communautés autochtones. En outre, le modèle commercial privé ne s'applique pas aux entreprises d'économie sociale comme les réseaux d'appartenance communautaire. Il faut donc déployer de sérieux efforts pour adapter les lois, les normes et les modèles de financement à ces économies sociales.

À ce titre, le *rôle du gouvernement* est fondamental. Les divers ordres de gouvernement peuvent jouer un rôle positif à plusieurs égards, à savoir : passer du financement de projets pilotes au financement (adéquat et fiable) de programmes à long terme; réduire les chevauchements d'activités et la fragmentation des ministères liés au développement en TIC; accroître les investissements nécessaires dans l'infrastructure en TIC à l'échelle communautaire; collaborer étroitement avec les communautés; aider à obtenir du financement pour les réseaux communautaires; établir des lois qui garantissent au minimum l'égalité des chances des entreprises communautaires par rapport aux entreprises privées; attribuer la bande passante adéquate et imputer des frais connexes raisonnables au Canada (p. ex., Télésat) pour les projets communautaires et à but non lucratif, tout comme c'est le cas pour l'industrie et les autres entreprises.

Parmi les investissements essentiels en TIC pour les communautés autochtones, citons le *renforcement des capacités en ressources humaines*. Ces investissements sont intimement liés à l'appropriation et la gestion des réseaux par les communautés, à l'usage fructueux de la technologie et à une meilleure utilisation des applications techniques à des fins économiques, sociales et culturelles. Qui plus est, la TIC est un domaine dans lequel le renforcement des compétences des jeunes est particulièrement pertinent et prometteur.

Lorsqu'il s'agit des *milieux ruraux ou urbains* reculés, l'atténuation du fossé numérique ou de l'inégalité numérique présentent des différences importantes. Dans les milieux urbains, les inégalités d'accès à une connectabilité adéquate sont en grande partie liées à l'absence de pouvoir d'achat des urbains autochtones à faible revenu, laquelle empêche l'acquisition d'ordinateurs et de connexions réseau. Les programmes qui comblent ces inégalités doivent privilégier les investissements dans les ménages et les projets d'accès pour les communautés. Dans les communautés autochtones reculées et rurales, on retrouve, en plus des questions ci-dessus, le problème de la connectabilité de la communauté elle-même. Dans le cadre du développement et de l'application de la TIC, il faut s'éloigner de la mentalité urbaine et s'appuyer sur la réalité des zones rurales et reculées.

Il est à l'évidence nécessaire de poursuivre la *recherche*. L'un des domaines essentiels vise l'étude des différents *rouages* de l'application et du développement de la TIC dans les communautés autochtones. Il faut étudier avec plus de rigueur le rôle des réseaux d'appartenance communautaire et les rapports de force entre les différents acteurs (organismes autochtones, entreprises publiques et privées, gouvernement, etc.) afin de mieux comprendre les dynamiques en jeu et éclairer adéquatement les politiques, les programmes et les initiatives communautaires à

venir. En outre, il faut procéder à des études approfondies et empiriques sur les *effets* de la connectabilité dans les communautés autochtones à plusieurs échelles (sociale, culturelle et économique) afin d'aider les communautés autochtones, les organismes autochtones et le gouvernement à mieux saisir les conséquences de ces nouvelles réalités et à favoriser la réussite de la mise en œuvre, le développement positif et l'octroi d'investissements supplémentaires.

Enfin, il faut souligner que la TIC n'est pas seulement une question de technologie. *C'est par essence une question de relations* à tous les égards, notamment sur le plan social et communautaire dans la mesure où la TIC incite à son utilisation et peut produire des effets sociaux. En outre, le développement du réseautage social dans les communautés autochtones au Canada et à l'étranger grâce à la TIC est d'une importance indéniable. La TIC est aussi une question de relations liées aux connaissances techniques, aux ressources financières, aux lois et à l'appropriation. Pour que les communautés autochtones puissent bien profiter du développement de la TIC, elles doivent avoir une influence comparable aux autres acteurs étant donné les dynamiques de pouvoir en jeu. Il s'agit donc fondamentalement d'une question d'action et d'autonomie gouvernementale.